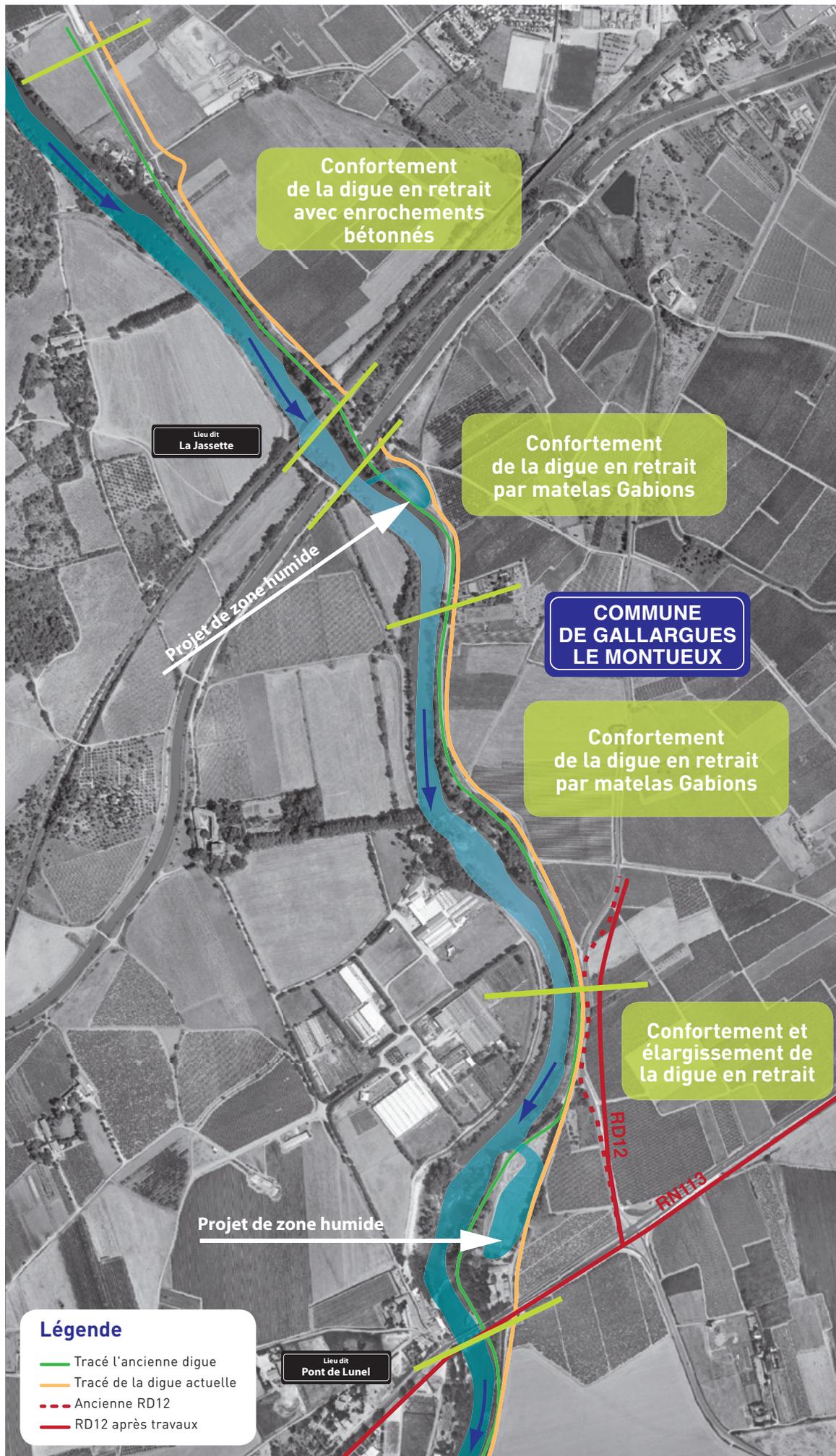


## Confortement des zones de surverse - 3 Km



# GALLARGUES LE MONTUEUX

## CONFORTEMENT DES ZONES DE SURVERSE - 3 KM

Suite aux crues dramatiques de 2002, l'étude Villetelle-la-mer avait permis d'identifier sur l'ensemble du bassin versant de Vidourle, les zones de surverse et zones

déversantes (points bas existants des digues de protection) soumises à de forts risques d'érosion des digues et donc de brèches, nécessitant ainsi un confortement.

Ce projet concerne la digue située entre le pont de Lunel et la digue déversante de Pitot sur la Commune de Gallargues-Le-Montueux.

### LE PROJET

Le bureau d'études BRL Ingénierie, recruté par l'EPTB Vidourle, a travaillé sur ce projet afin de définir les méthodes de confortement des zones de surverse ce qui permettra de les rendre moins vulnérables lors des crues du Vidourle. L'objectif de cet aménagement consiste à renforcer les points bas existants afin qu'ils supportent au mieux la surverse en conservant la côte NGF actuelle (Nivellement Général de la France, repère altimétrique) de la digue en place.

Plusieurs principes de confortement ont donc été retenus en fonction des tronçons :

- 1- Recul de la digue (démontage de la digue existante et reconstruction en retrait)
- 2- Poutre de calage en béton sur la crête complétée de matelas Gabions \*.
- 3- Enrochements libres et bétonnés
- 4- Mise en place de géogrille bituminée sur le talus.

Le recul de la digue sur la partie la plus en aval du chantier (Pont de Lunel) a imposé le déplacement de la RD12 au niveau de la jonction avec la RN 113, que l'EPTB Vidourle a pris en charge dans le cadre de ce programme de confortement des ouvrages.



Chantier en cours

### INTÉRÊTS

L'objectif premier de ce chantier reste la protection des personnes, des biens et la sécurisation des digues. Dans le cadre des mesures compensatoires, l'EPTB Vidourle doit recréer deux zones humides, redonner aux berges une

pente douce et préserver la ripisylve classée Natura 2000.

**Rappel :** Natura 2000 est un dispositif Européen permettant de recenser les zones présentant un intérêt écologique fort pour la préservation des espèces et/ou de leur habitat.

Ce projet a donc pour spécificité de concilier la protection contre les inondations et la conservation du milieu naturel.

\* Les talus de la digue déversante ont été renforcés par la pose de matelas Gabions, c'est à dire structure métallique, souple, remplie de matériaux minéraux. Cette technique de protection est particulièrement efficace à très long terme pour le contrôle de l'érosion et contre l'action de l'eau.

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Janv. / Fév. 2010	Négociations amiables avec les propriétaires.
Mars 2010	Consultation des entreprises.
Juillet / Août 2010	Préparation de l'emprise des travaux avant terrassement, débroussaillage et travaux de déviation de la RD12.
Sept. 2010	Terrassement de la digue. Déblais et remblais
Déc. 2010	Fin des travaux de déplacement de la RD12.
Oct. /nov. /déc. 2010	Travaux de construction de la poutre béton, protection des talus par matelas Gabions.
Janvier à juin 2011	Travaux d'enrochements, poutre béton et matelas Gabions.
Mars / Avril 2011	Travaux de génie végétal et ensemencement.
Juin 2011	Finitions et remise en état des lieux et des voiries.
Années suivantes	Travaux d'entretien



Panneau de Chantier

Au total, ce sont près de **9 millions d'euros TTC** qui sont engagés sur le commune de Gallargues-le-Montueux, comprenant les études, les acquisitions foncières, la géotechnique, la topographique et les travaux.

C'est l'un des plus importants chantiers, mené par l'EPTB Vidourle dans le cadre des travaux plan Vidourle.